planète conduite
...et votre succès est Permis !

PROGRAMME DE FORMATION AU PERMIS B

La formation à la conduite des véhicules de la catégorie B se compose de cours théoriques dispensés dans la salle de code ainsi que de cours pratiques, dans le véhicule. L'apprentissage de la conduite peut se faire par le biais de trois formations, à savoir :

- Permis B traditionnel
- Permis AAC (Conduite Accompagnée)
- Conduite Supervisée

A savoir que l'auto-école dispense également des leçons de conduite pour les élèves titulaires du permis et souhaitant se perfectionner à la conduite.

I. Concernant la formation théorique :

* COURS THEMATIQUES:

Durant la formation, l'enseignant de la conduite dispensera en salle :

- des leçons de code spécialisées sur divers thèmes (signalisation, arrêt et stationnement, croisement et dépassement, règles de circulation...) afin de favoriser l'apprentissage par une meilleure assimilation des connaissances. Des questions sur le thème traité leurs sont ensuite posées (20 questions sur DVD ou DIAPO).

- des cours théoriques portant sur les thèmes de sécurité routière (alcool, drogues, médicament, vitesse, téléphone, fatigue) afin de les sensibiliser et les prévenir sur les comportements à risque.

L'élève devra obligatoirement assister au moins une fois à chaque cours thématiques en salle.

Lors de son inscription, il se voit remettre par mail un **dossier PDF** dans lequel est relatée la liste des thèmes dispensés avec des explications associées, à savoir :

- Signalisation / Arrêt et stationnement
- Croisement et dépassement / Règles de circulation

- Vitesse et conduite / Visibilité
- Avertissement et éclairage / Véhicule et Règlementation
- Comportement en cas d'accident / Permis à points
- Eco-mobilité et éco-conduite / Usagers vulnérables
- Prise de conscience des risques

* **COURS GENERAUX** :

Les cours généraux visent à confronter les élèves à des séries de 40 questions où les différents thèmes seront présents.

A la suite de la série de code, l'enseignant procède à la correction en interrogeant les élèves et en répondant aux éventuelles questions.

Cela leur permet de cibler les thèmes à travailler davantage au vu de leurs résultats et leur permet ainsi de s'auto-évaluer.

II. Concernant la formation pratique :

La formation pratique vise à former des automobilistes surs d'eux. Pour cela, l'enseignant respecte le programme de formation REMC (voir tableau ci-joint) qui se divise en 4 compétences.

Les leçons de conduite ont une durée d'1 heure, comprenant :

Avant chaque départ, un récapitulatif de la leçon précédente et la fixation de l'objectif qui va être traité.

Après une explication théorique, souvent sous forme de schéma, le moniteur va choisir un secteur de travail adapté correspondant à l'objectif.

A la fin du cours de conduite, l'élève et l'enseignant font le point afin de valider l'objectif ou si celui-ci devra être retravaillé la fois prochaine.

L'élève complète alors son **livret d'apprentissage** et le moniteur sa **fiche de suivi** en y inscrivant les éventuelles remarques relevées durant la prestation.

L'enseignant s'engage à faire preuve de pédagogie et de progressivité dans les exercices pour former et préparer au mieux ses élèves aux diverses situations qu'ils seront amenés à rencontrer aussi bien en terme de trafic qu'en terme d'environnement.

MAÎTRISER LE MANIEMENT du véhicule dans un trafic faible ou nul	APPRÉHENDER la route et circuler dans des conditions normales	CIRCULER dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	PRATIQUER une conduite autonome, sûre et économique
Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.
Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire.	Adapter l'allure aux situations.	Passer des virages et conduire en déclivité.	Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
Démarrer et s'arrêter.	Tourner à droite et à gauche en agglomération.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir.
Doser l'accélération et le freinage à diverses allures.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...).
Utiliser la boîte de vitesses.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire.	S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.	Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	Pratiquer l'écoconduite.
Regarder autour de soi et avertir.	Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.		